

ACCORD COLLECTIF RELATIF AU PERU - PLAN D'EPARGNE RETRAITE UNIQUE EM France

Avenant n° 1

^{DS}
Ca

^{DS}
AD

^{DS}
FR

^{DS}
GT

^{DS}
JP

ENTRE :

Les sociétés :

- ESSO SAF, dont le siège est situé 20 rue Paul Hérault 92100 Nanterre dûment représentée par Charles Amyot son Président Directeur général,
- ESSO RAFFINAGE, dont le siège est situé 20 rue Paul Hérault 92100 Nanterre dûment représentée par Charles Amyot son Président,
- ExxonMobil CHEMICAL FRANCE, dont le siège est situé 20 rue Paul Hérault 92100 Nanterre dûment représentée par Charles Amyot son Président,

Dénommées dans le présent accord « les sociétés », « les sociétés signataires » ou « les entreprises signataires ».

D'une part

ET :

Les organisations syndicales représentatives de l'UES ESAF-ERSAS-EMCF

D'autre part,

Préambule.

Par le présent avenant à l'accord collectif du 1^{er} décembre 2023 relatif au PERU - PLAN D'EPARGNE RETRAITE UNIQUE EM France, les parties viennent compléter l'annexe 3 - Dispositions spécifiques au PERCO dans le cadre de la mise en place du PERU. Cette modification a pour objet de préciser les mesures applicables aux adhérents du PERCO non transférés dans le PERU. Celles-ci ont été finalisées lors du conseil de surveillance extraordinaire PERCO du 11 janvier 2024 avec notamment le choix des nouveaux supports d'investissements disponibles dans le PERCO à l'issue du transfert partiel d'actifs.

Article 1 – Modification de l'annexe 3.

Afin d'en faciliter la lecture, l'annexe 3 à l'accord collectif du 1^{er} décembre 2023 relatif au PERU - PLAN D'EPARGNE RETRAITE UNIQUE EM France, est remplacée par le document en annexe du présent avenant.

Article 2 – Application de l'avenant n° 1.

Le présent avenant s'applique à effet du 1^{er} février 2024. Il est conclu pour la même durée que l'accord auquel il se réfère.

Article 3 – Publicité

Le présent avenant fera l'objet des mesures de publicité prévues par la loi, à l'initiative des sociétés signataires. Conformément aux dispositions de l'article D2231-2 du code du travail, le présent accord sera déposé sur la plateforme nationale de téléprocédure (« TéléAccord ») du Ministère du travail ainsi qu'au secrétariat-greffe du Conseil de Prud'hommes de Nanterre.

Fait à Nanterre, le 31 janvier 2024.

Pour les sociétés, par signature électronique sécurisée et authentifiée :

ESSO S.A.F. représentée par

ESSO RAFFINAGE représentée par

EXXONMOBIL CHEMICAL France représentée par

Pour les organisations syndicales représentatives de l'UES ESAF-ERSAS-EMCF, par signature électronique sécurisée et authentifiée :

ANNEXE
en remplacement de l'annexe 3 à l'accord collectif relatif au PERU – Plan d'Épargne
Retraite Unique EM France

Dispositions spécifiques au PERCO dans le cadre de la mise en place du PERU

Mesures applicables aux adhérents PERCO non transférés dans le PERU

I. Parties Prenantes

Les sociétés et les organisations syndicales représentatives signataires du présent accord telles que mentionnées aux pages 15 et 16.

II. Objet

Le présent accord, dans son Article 2 du Chapitre 1, se substitue à l'accord relatif au PERCO du 23 juillet 2015 et son avenant du 23 Février 2016 et acte la fermeture du PERCO à tout nouveau participant et/ou versement à compter du 1^{er} janvier 2024. Il prévoit par ailleurs dans l'article 3-Section 3 du chapitre 2 et l'annexe 2, le transfert collectif vers le PERU des actifs PERCO des salariés titulaires d'un contrat de travail avec une des sociétés participantes en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

La présente annexe porte sur les évolutions du dispositif PERCO applicables aux avoirs des adhérents au PERCO qui ne sont pas dans le périmètre du transfert collectif vers le PERU défini au II. du A. de l'annexe 2 : Personnes ayant quitté les entreprises signataires ou retraitées à la date du 1^{er} janvier 2024 ci-après dénommés « les Bénéficiaires ».

Compte tenu de ces nouveaux éléments, une nouvelle offre financière, entièrement gérée par NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL (NIMI), sera mise en place concomitamment aux opérations de transfert collectif vers le PERU des salariés titulaires d'un contrat de travail d'une des sociétés signataires au 1^{er} janvier 2024.

En conséquence, l'objet de la présente annexe est de documenter:

- Les évolutions en matière de supports d'investissement disponibles dans le PERCO en conformité avec les dispositions réglementaires encadrant les opérations de transferts collectifs partiels d'actifs d'épargne salariale.
- Les modalités du transfert collectif partiel des actifs vers les nouveaux supports d'investissement

III. Offre financière

Cette nouvelle offre financière a fait l'objet d'une présentation, lors du conseil de surveillance du PEG-PERCO du 7 novembre 2023, avec notamment la comparaison des caractéristiques des fonds PERCO avec celles des nouveaux fonds cible. Lors du conseil de surveillance extraordinaire du 11 janvier 2024, le choix de chaque support d'investissement a été arrêté à l'unanimité.

a. Gestion Pilotée

Les Bénéficiaires ont la possibilité d'investir leurs avoirs selon deux grilles d'allocation dont le profil est « prudent » et « dynamique ».

Les sommes investies sont employées en parts ou dix millième de parts des différents FCPE suivants, constituant la grille d'allocation :

- NATIXIS ES MONETAIRE I
- IMPACT ISR OBLIG EURO I
- SELECTION DNCA ACTIONS EURO PME (pas de changement)
- SELECTION MIROVA ACTIONS INTERNATIONALES I

La répartition entre FCPE est réalisée, en fonction de l'horizon de placement de l'Epargnant au moment de son versement, et s'effectue entre les grandes catégories d'actifs suivantes : Actions dont le Fonds action PME, Obligations et Monétaires.

Les grilles applicables sont les suivantes et comportent la même répartition entre les trois catégories d'actifs Actions, Obligations et Monétaires, que celle des grilles de l'annexe 1 du 1^{er} Octobre 2022 à l'accord PERCO du 25 février 2016.

Grille Prudente

Années jusqu'à la retraite	SELECTION MIROVA ACTIONS INTERNATIONALES	SELECTION DNCA ACTIONS EURO PME	NATIXIS ES MONETAIRE I	IMPACT ISR OBLIG EURO
0	0,00	0,00	100,00	0,00
1	0,00	0,00	95,00	5,00
2	0,00	0,00	79,00	21,00
3	0,00	0,00	69,00	31,00
4	0,00	0,00	59,00	39,00
5	0,00	0,00	21,00	45,00
6	6,00	0,00	44,00	50,00
7	8,00	0,00	38,00	54,00
8	7,00	3,00	33,00	57,00
9	10,00	3,00	28,00	59,00
10	14,00	3,00	24,00	59,00
11	14,00	7,00	21,00	58,00
12	18,00	7,00	17,00	58,00
13	20,50	8,50	14,00	57,00
14	25,50	8,50	12,00	54,00
15	29,50	8,50	10,00	52,00
16	33,00	10,00	8,00	49,00
17	37,00	10,00	6,00	47,00
18	42,00	10,00	4,00	44,00
19	45,00	10,00	3,00	42,00
20	49,00	10,00	2,00	39,00
21	52,00	10,00	1,00	37,00
22	55,00	10,00	1,00	34,00
23	58,00	10,00	0,00	32,00
24	62,00	10,00	0,00	30,00
25	62,00	10,00	0,00	28,00
26	64,00	10,00	0,00	26,00
27	65,00	10,00	0,00	25,00
28	66,00	10,00	0,00	24,00
29	67,00	10,00	0,00	23,00
30	68,00	10,00	0,00	22,00
31	69,00	10,00	0,00	21,00
32	69,00	10,00	0,00	21,00
33	70,00	10,00	0,00	20,00
34	70,00	10,00	0,00	20,00
35	70,00	10,00	0,00	20,00
36	70,00	10,00	0,00	20,00
37	70,00	10,00	0,00	20,00
38	70,00	10,00	0,00	20,00
39	70,00	10,00	0,00	20,00
40	70,00	10,00	0,00	20,00

Grille Dynamique

Années jusqu'à la retraite	SELECTION MIROVA ACTIONS INTERNATIONALES	SELECTION DNCA ACTIONS EURO PME	NATIXIS ES MONETAIRE I	IMPACT ISR OBLIG EURO
0	0,00	0,00	100,00	0,00
1	0,00	0,00	90,00	10,00
2	0,00	0,00	70,00	30,00
3	2,00	0,00	50,00	48,00
4	6,00	0,00	32,00	62,00
5	12,00	0,00	18,00	70,00
6	22,00	0,00	8,00	70,00
6	35,00	0,00	2,00	63,00
8	48,00	3,00	0,00	49,00
9	64,00	3,00	0,00	33,00
10	77,00	3,00	0,00	20,00
11	82,00	7,00	0,00	11,00
12	88,00	7,00	0,00	5,00
13	90,50	8,50	0,00	1,00
14	91,50	8,50	0,00	0,00
15	91,50	8,50	0,00	0,00
16	90,00	10,00	0,00	0,00
17	90,00	10,00	0,00	0,00
18	90,00	10,00	0,00	0,00
19	90,00	10,00	0,00	0,00
20	90,00	10,00	0,00	0,00
21	90,00	10,00	0,00	0,00
22	90,00	10,00	0,00	0,00
23	90,00	10,00	0,00	0,00
24	90,00	10,00	0,00	0,00
25	90,00	10,00	0,00	0,00
26	90,00	10,00	0,00	0,00
27	90,00	10,00	0,00	0,00
28	90,00	10,00	0,00	0,00
29	90,00	10,00	0,00	0,00
30	90,00	10,00	0,00	0,00
31	90,00	10,00	0,00	0,00
32	90,00	10,00	0,00	0,00
33	90,00	10,00	0,00	0,00
34	90,00	10,00	0,00	0,00
35	90,00	10,00	0,00	0,00
36	90,00	10,00	0,00	0,00
37	90,00	10,00	0,00	0,00
38	90,00	10,00	0,00	0,00
39	90,00	10,00	0,00	0,00
40	90,00	10,00	0,00	0,00

Les principes et mécanismes de cette gestion pilotée, en particulier celui de la désensibilisation trimestrielle, est conforme à celui décrit dans l'annexe 1 (page 1) du 1^{er} Octobre 2022 à l'accord PERCO du 25 février 2016.

b. La Gestion Libre

Les Bénéficiaires ont la possibilité d'investir leurs avoirs en gestion libre selon leur choix dans les actifs suivants :

- Actions, dont un fonds ISR solidaire investi entre 5 et 10 % de son actif, en titres émis par des entreprises solidaires (titres non cotés d'entreprises définies à l'article L. 3332-17-1 du Code du travail).

- Obligations
- Monétaires.

La totalité des sommes versées dans le cadre de la Gestion Libre sont investies, selon le choix individuel du bénéficiaire, en parts ou dix millièmes de parts des FCPE suivants :

- NATIXIS ES MONETAIRE I
- IMPACT ISR OBLIG EURO I
- AVENIR MIXTE SOLIDAIRE I, fonds investi, entre 5 et 10 % de son actif, en titres émis par des entreprises solidaires (titres non cotés d'entreprises définies à l'article L. 3332-17-1 du Code du travail)
- AVENIR DYNAMIQUE I
- SELECTION MIROVA ACTIONS INTERNATIONALE I

Ces FCPE sont gérés par la société Natixis Investment Managers International, société anonyme dont le siège social est situé au 43, avenue Pierre Mendès-France à Paris (75013). CACEIS BANK en est le dépositaire.

L'orientation de la gestion et la composition du portefeuille de chacun des FCPE sont précisées à l'article « Orientation de la gestion » de leur règlement.

IV. Transfert collectif partiel d'actifs

A la date convenue entre les parties, le transfert partiel collectif des avoirs des Bénéficiaires (anciens salariés non titulaires d'un contrat de travail en vigueur au 1^{er} janvier 2024 avec une des sociétés signataires) pour chacun des FCPE d'origine du Plan vers les nouveaux FCPE receveurs du plan se fera suivant la correspondance indiquée ci-dessous.

	De « CAP PETROLE CHIMIE MONETAIRE I »	Vers « NATIXIS ES MONETAIRE I »
	Date du DIC : 01/01/2023	Date du DIC : 01/01/2023
Code ISIN ou AMF :	990000116889	990000090559
SRI :	1	1
Objectif de gestion :	Obtenir une performance égale à celle de l'ESTR capitalisé	Chercher à réaliser une performance légèrement supérieure à l'ESTR capitalisé.
Coûts récurrents :	0.10%	0.10%

	De « CAP PETROLE CHIMIE OBLIGATAIRE I »	Vers «IMPACT ISR OBLIG EURO I »
	Date du DIC : 01/01/2023	Date du DIC : 02/01/2023
Code ISIN ou AMF :	990000116929	990000100649
SRI :	2	2
Objectif de gestion :	L'objectif est "d'offrir une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indice de référence Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR	Nourricier de "IMPACT ES OBLIG EURO" dont l'objectif est d'offrir une performance supérieure à l'indice de référence Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR
Coûts récurrents :	0.80%	0,7%

	De « SELECTION DNCA MIXTE ISR I »	Vers « AVENIR MIXTE SOLIDAIRE I »
	Date du DIC : 01/01/2023	Date du DIC : 01/01/2023
Code ISIN ou AMF :	990000116099	990000084919
SRI :	3	3
Objectif de gestion :	Nourricier de "DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA" dont l'objectif est de surperformer l'indice composite 30% MSCI World All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged Index (coupons et dividendes réinvestis).	Superformer l'indicateur de référence composite 25% Stoxx Europe 600 + 17,5% Standard & Poor's 500 + 7,5% MSCI AC Asia Pacific + 42,5% FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5Y Euro + 7,5% de titres solidaires
Coûts récurrents :	1.50%	0.70%

	De « IMPACT ISR RENDEMENT SOLIDAIRE I »	Vers « AVENIR MIXTE SOLIDAIRE I »
	Date du DIC : 09/06/2023	Date du DIC : 01/01/2023
Code ISIN ou AMF :	990000080929	990000084919
SRI :	3	3
Objectif de gestion :	Surperformer l'indicateur de référence composite 25% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 35% Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR + 35% ESTR + 5% de produits solidaires	Superformer l'indicateur de référence composite 25% Stoxx Europe 600 + 17,5% Standard & Poor's 500 + 7,5% MSCI AC Asia Pacific + 42,5% FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5Y Euro + 7,5% de titres solidaires
Coûts récurrents :	0.60%	0.70%

	De « CAP PETROLE CHIMIE DIVERSIFIE I »	Vers « AVENIR DYNAMIQUE I »
	Date du DIC : 09/08/2023	Date du DIC : 09/06/2023
Code ISIN ou AMF :	990000116819	990000063719
SRI :	4	4
Objectif de gestion :	Recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, 40% EUROSTOXX 50+ 10% MSCI WORLD EX EUROPE TR + 50% BARCLAYS EUROAGGREGATE, sur la durée de placement recommandée	Surperformer l'indicateur de référence composite 37,5% Stoxx Europe 600 + 26,25% Standard & Poor's 500 + 11,25% MSCI AC Assia Pacific + 25% FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5Y Euro
Coûts récurrents :	0,53%	0.90%

	De « CAP PERCO ACTIONS INTERNATIONALES C »	Vers « SELECTION MIROVA ACTIONS INTERNATIONALES I »
	Date du DIC : 07/08/2023	Date du DIC : 06/10/2023
Code ISIN ou AMF :	990000116749	990000116159
SRI :	4	4
Objectif de gestion :	Recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI WORLD Index, sur la durée de placement recommandée	Investir dans des sociétés cotées en bourse du monde entier, en appliquant une approche d'investissement durable, la performance financière étant mesurée par rapport à l'indice MSCI World Dividendes Nets Réinvestis
Coûts récurrents :	1,84%	1.61%



Les avoirs des bénéficiaires investis en gestion pilotée dans les grilles proposées au sein du PERCO, seront automatiquement convertis au sein de la gestion pilotée par grille au sein du Plan dans le profil équivalent, conformément à la date de retraite du bénéficiaire.

Les porteurs de parts seront informés de ce transfert à l'avance.

Les FCPE d'origine sont gérés par NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL en sa qualité de société de gestion de portefeuille, CACEIS BANK en est le dépositaire., à l'exception des FCPE CAP PETROLE CHIMIE DIVERSIFIE I et CAP PERCO ACTIONS INTERNATIONALES qui sont gérés par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT en sa qualité de société de gestion de portefeuille, Banque Fédérative du Crédit Mutuel en étant le dépositaire.

Natixis Interépargne en tant que teneur de compte coordonnera avec CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT les opérations de transferts partiels collectifs des deux fonds dont il assure la gestion .

Ces opérations portent sur la totalité des avoirs, disponibles et indisponibles, que chaque porteur de parts détient dans les fonds d'origine. Elle sera réalisée sans frais et sans incidence sur la durée de blocage restant éventuellement à courir.

Les sociétés CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, Banque Fédérative du Crédit Mutuel, CACEIS BANK, NATIXIS INTEREPARGNE et NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL ont donné leur accord à ces opérations.

V. Dispositions finales

Les autres dispositions du Plan demeurent inchangées.

La présente annexe fera l'objet des mesures de publicité et de communication prévus aux articles 3 et 4 du chapitre 1 du présent accord dont elle est partie intégrante.



Fiches DIC des 5 nouveaux fonds

Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

NATIXIS ES MONETAIRE

Part I - Code AMF : 990000090559

La Société de Gestion Natixis Investment Managers International, qui appartient au Groupe BPCE, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion, www.im.natixis.com ou en appelant au 01 78 40 98 40. Les informations clés contenues dans ce document sont à jour au 01/01/2023.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) qui a la forme juridique d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise). Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détenez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Echéance Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

Ce Fonds a pour objectif de réaliser, sur une durée de placement recommandée de 3 mois, une performance nette légèrement supérieure à l'€STR capitalisé, déduction faite des frais du FCPE. Ce Fonds investira à hauteur de 90% minimum de son actif net (hors liquidité) dans des OPCVM et/ou FIA liés à des thèmes d'investissement durable et appliquant eux-mêmes une sélection des valeurs en portefeuille qui combinent des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). Ces OPCVM auront le label ISR ou respecteront les contraintes applicables aux fonds ISR au sens de l'approche 1 de la position-recommandation AMF 2020-03. Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne. Après prise en compte des frais courants, la performance du FCPE pourra être inférieure à celle de l'€STR Capitalisé.

Le FCPE est investi à 90 % minimum de son actif net (hors liquidité) en parts ou actions d'OPCVM/FIA ISR appliquant un processus de gestion ISR. Ces OPCVM/FIA visent à favoriser des entreprises qui contribuent à la transition vers une économie soutenable, tout en respectant leur objectif de gestion financier.

Le Produit relève de la classification Fonds monétaires à valeur liquidative variable standard.

Le FCPE est investi dans la limite de 92,5% de son actif en OPCVM et/ou de FIA classés "Fonds monétaires à valeur liquidative variable standard" ou "Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme" et pour le solde en liquidités. Les instruments du marché monétaire comprennent les bons du Trésor, les obligations émises par des autorités locales, les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les acceptations bancaires et titres de créance à court ou moyen terme. Ces titres doivent répondre aux critères d'évaluation interne de la qualité de crédit des sociétés de gestion des OPC détenus par le FCPE. La société de gestion des OPC sous-jacents s'assure que les titres dans lesquels investit le Fonds sont de haute qualité de crédit selon sa propre évaluation et sa propre méthodologie.

Le Produit capitalise ses revenus.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

Investisseurs de détail visés Ce Produit est ouvert aux salariés et autres bénéficiaires définis dans le cadre du ou des dispositifs d'épargne de leur entreprise; il s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des fonds d'instruments du marché monétaire et de dépôts à terme; cherche à obtenir une performance égale à l'indice du marché monétaire diminuée des frais de gestion; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 3 mois (horizon à très court terme); peuvent supporter des pertes temporaires.

Informations complémentaires

Dépositaire : CACEIS Bank

Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.

Forme juridique : FCPE Multi-Entreprises



Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets de votre Produit réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale et sociale française.

Conseil de surveillance : Le Conseil de Surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprises, de 2 membres : 1 membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'Entreprise, élu directement par les salariés porteur de parts, ou désigné par le comité social et économique de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions de l'accord de participation et/ou des règlements des plans d'épargne salariale en vigueur dans ladite Entreprise ; et de 1 membre représentant chaque Entreprise, désigné par la direction de l'Entreprise.

Le Conseil de surveillance exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Produit et décide de l'apport des titres, et, à cet effet, désigne un ou plusieurs mandataires représentant le FCPE aux assemblées générales de la société émettrice.

Le règlement du Produit est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou auprès de votre teneur de compte.

Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et que pourriez-vous récupérer en retour ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 3 mois.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre Investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce Produit est classé 1 sur 7, soit le niveau de risque le plus faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futures performances se situent à un niveau très faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit.

Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de ce Produit qui pourra être différente de celle de votre pays, le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 mois		Si vous sortez après 3 mois
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR		
Scénarios		
Minimum	Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 480 EUR
	Rendement moyen	-5,2%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 480 EUR
	Rendement moyen	-5,2%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 490 EUR
	Rendement moyen	-5,1%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 510 EUR
	Rendement moyen	-4,9%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement effectué entre 2020 et 2020 pour le scénario défavorable, entre 2017 et 2017 pour le scénario intermédiaire et entre 2012 et 2012 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International ne peut pas vous rembourser ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Par ailleurs, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Quels sont les coûts de votre Produit ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après 3 mois
Coûts Totaux	502 EUR
Incidence des coûts (*)	5,0%

(*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour d'autres Produits.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 4 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 3 mois
Frais d'entrée	5,0% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 500 EUR
Frais de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	0,1% Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	2 EUR
Frais de transactions	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 mois

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes sans tenir compte de la durée de blocage légale de vos avoirs. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement des avoirs disponibles de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque. Elle ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou contacter votre teneur de compte.

Autres informations pertinentes

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit et ses performances passées représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien : <https://epargnants.interepargne.natixis.fr> ou sur votre espace public ou personnel mis à votre disposition par votre teneur de compte dont les coordonnées figurent sur votre relevé annuel et/ou relevé d'opérations.

Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Impact ISR Oblig Euro Compartiment du Fond Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Impact ISR Part I - Code AMF : 990000100649

La Société de Gestion Natixis Investment Managers International, qui appartient au Groupe BPCE, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion, www.im.natixis.com ou en appelant au 01 78 40 98 40. Les informations clés contenues dans ce document sont à jour au 02/01/2023.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) qui a la forme juridique d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise). Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détenez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs. Ce Produit est un nourricier qui est donc investi au minimum à 90% dans un seul autre OPC alors qualifié de maître.

Echéance Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

L'objectif de gestion et la politique d'investissement du compartiment sont identiques à ceux du maître, diminué des frais de gestion du nourricier. La performance du compartiment nourricier pourra être inférieure à celle du maître, en raison de ses frais de gestion. L'objectif du compartiment maître est "d'offrir une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indice de référence Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR (coupons inclus) sur une durée min. de placement recommandée de 3 ans en investissant dans un large éventail d'instruments de taux incluant des obligations vertes et sociales répondant aux critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) selon l'analyse de l'équipe de recherche interne de Mirova. Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entraînent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance".

La politique d'investissement du Compartiment maître "IMPACT ES OBLIG EURO" "consiste à sélectionner des titres de dettes jusqu'à 100% de l'actif net, principalement libellés en euros, à travers la combinaison des analyses extra-financières et financières afin d'identifier de la valeur au sein de l'univers obligataire. Le Compartiment met en oeuvre une approche ISR en combinant principalement des approches ESG centrée sur les Objectifs de Développement Durable et "Best-In-Universe", complétées par des approches d'exclusions sectorielles et d'engagement définies au sein du prospectus. L'analyse ESG est intégrée à toutes les étapes du processus d'investissement et s'effectue à partir des enjeux clés spécifiques à chaque secteur : pilier Environnemental (impacts environnementaux résultant de la production d'énergie, l'éco-design et recyclage), pilier Social (pratiques pour la santé et sécurité des employés), pilier Gouvernance (équilibre de la répartition de la valeur ou l'éthique des affaires). L'analyse ISR mise en oeuvre par les gérants sur 100% des valeurs sélectionnées aboutit à construire un portefeuille bénéficiant d'une notation moyenne ESG supérieure à celle l'indice de référence après élimination de 20% des valeurs les plus mal notées. Les limites méthodologiques de l'approche en matière d'analyse ISR concernent principalement la fiabilité des données extra-financières publiées par les entreprises et la méthodologie d'analyse non exhaustive et subjective de la Société de Gestion dans son approche "best-in-universe". Le compartiment ne fait pas l'objet d'une labélisation ISR."

Le Produit relève de la classification Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le compartiment maître "IMPACT ES OBLIG EURO" "sera investi en produits de taux à taux fixes, variables, indexés, et/ou convertibles en actions sans clé de répartition déterminée libellés en euro. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% en titres non notés (dont max. 5% notés haut rendement selon la notation interne de la société de gestion), jusqu'à 10% max. de l'actif du fonds dans des titres à haut rendement de notation inférieure strictement à BBB-(source S&P) ou Baa3 (source Moody's), jusqu'à 15% max. en titres souverains des pays émergents, jusqu'à 25% max. en obligations convertibles en actions, jusqu'à 10% max. en obligations contingentes convertibles ("Cocos" ou "Additional Tiers 1") et jusqu'à 10% max. en titres négociables émis par des structures de titrisation de crédit (ABS, RMBS, parts de FCC, etc...) appartenant aux tranches présentant la meilleure qualité de crédit, d'une notation équivalente à AA (source S&P) ou Aa2 (source Moody's) ou toute notation équivalente selon la société de gestion. La fourchette de sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 10."

Le compartiment maître peut recourir aux instruments dérivés afin notamment de couvrir et/ou exposer tout ou partie du portefeuille au risque de taux et/ou de crédit, et de couvrir tout ou partie du portefeuille contre le risque de change.

Le Produit capitalise ses revenus.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

Investisseurs de détail visés Ce produit est ouvert aux salariés et autres bénéficiaires définis dans le cadre du ou des dispositifs d'épargne de leur entreprise; il s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des titres obligataires et autres titres de créances libellés en euro; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 3 ans (horizon à moyen terme); peuvent supporter des pertes temporaires.

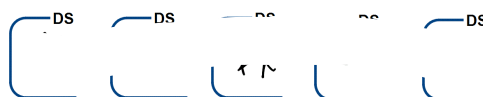
Informations complémentaires

Dépositaire : CACEIS Bank

Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.

Forme juridique : FCPE Multi-Entreprises

Échange de parts : Vous avez la possibilité d'échanger les parts de votre Produit contre des parts d'un autre Produit selon les modalités prévues par votre plan d'épargne. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les règles d'arbitrage mentionnées dans le règlement de votre plan d'épargne.



Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets de votre Produit réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale et sociale française.

Conseil de surveillance : Le Conseil de surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprises, de : 2 membres salariés porteurs de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'Entreprise, élus directement par les salariés porteurs de parts, ou désignés par le comité social et économique de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions de l'accord de participation et/ou des règlements des plans d'épargne salariale en vigueur dans ladite Entreprise ; et de 1 membre représentant chaque Entreprise, désigné par la direction de l'Entreprise.

La Société de Gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Produit et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.

Le règlement du Produit est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou auprès de votre teneur de compte.

Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com

Quels sont les risques et que pourriez-vous récupérer en retour ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 3 années.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce Produit est classé 2 sur 7, soit un niveau de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futures performances se situent à un niveau faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit.

Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de ce Produit qui pourra être différente de celle de votre pays, le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 années		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 3 années
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 940 EUR	7 400 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,6%	-9,5%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 970 EUR	8 160 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,3%	-6,6%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 700 EUR	10 300 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,0%	1,0%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 670 EUR	11 570 EUR
	Rendement annuel moyen	6,7%	5,0%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement effectué entre 2020 et 2022 pour le scénario défavorable, entre 2017 et 2020 pour le scénario intermédiaire et entre 2013 et 2016 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International ne peut pas vous rembourser ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Par ailleurs, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Quels sont les coûts de votre Produit ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 3 années
Coûts Totaux	567 EUR	705 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	5,7%	2,4% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,4% avant déduction des coûts et de 1,0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 4 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Frais d'entrée	5,0% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 500 EUR
Frais de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	0,7%	67 EUR
Frais de transactions	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes sans tenir compte de la durée de blocage légale de vos avoirs. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement des avoirs disponibles de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque. Elle ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou contacter votre teneur de compte.

Autres informations pertinentes

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit et ses performances passées représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien : <https://epargnants.interepargne.natixis.fr> ou sur votre espace public ou personnel mis à votre disposition par votre teneur de compte dont les coordonnées figurent sur votre relevé annuel et/ou relevé d'opérations.

Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Avenir Mixte Solidaire Compartiment du Fond Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Avenir Part I - Code AMF : 990000084919

La Société de Gestion Natixis Investment Managers International, qui appartient au Groupe BPCE, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion, www.im.natixis.com ou en appelant au 01 78 40 98 40. Les informations clés contenues dans ce document sont à jour au 01/01/2023.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) qui a la forme juridique d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise). Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détenez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Echéance Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

L'objectif de gestion du Produit est de surperformer l'indicateur de référence 25 % Stoxx Europe 600 + 17,5 % Standard & Poor's 500 + 7,5 % MSCI AC Asia Pacific + 42,5 % FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5Y Euro+ 7,5 % de titres solidaires, sur une durée de placement recommandée d'au moins 5 ans (celle-ci ne tient pas compte de la durée légale de blocage des avoirs). Ces indices sont exprimés en euros et incluent les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement du Produit consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes : - une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales - une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, selon l'analyse du gérant - un choix d'actions et d'obligations privilégiant les meilleurs rendements / risque, selon l'estimation du gérant.

Le portefeuille du Produit est composé entre 5 % et 10 % en titres émis par des entreprises solidaires agréées ou en parts de FCPR ou en titres émis par des sociétés de capital-risque, sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 35 % de titres émis par des entreprises solidaires agréées. Par ailleurs, le Produit est exposé : - entre 30 % minimum et 70 % maximum en actions, directement ou via des parts et/ou actions d'OPCVM/FIA actions. Les zones prépondérantes sont l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie. Dans le domaine des actions, le gérant investira essentiellement sur des titres à large capitalisation boursière et représentatifs des grands indices boursiers. - pour le solde, entre 30 % minimum et 70 % maximum, en produits des marchés de taux (obligations à taux fixes, taux variables, indexés et/ou convertibles) principalement dans les pays de la zone euro, directement ou via des parts et/ou actions d'OPCVM/FIA. La poche obligataire du Produit sera gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10. La Société de Gestion s'appuiera pour l'évaluation du risque de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, la poche obligataire sera investie en titres émis par des Etats ou assimilés et en titres émis par des émetteurs privés respectant une notation minimale de BBB- (source S&P, Fitch ratings ou Moody's) ou notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion et, à titre accessoire (maximum 10 % de l'actif net du compartiment), en titres de notation inférieure ou titres non notés. Le Produit pourra être investi en obligations internationales jusqu'à 10 % maximum de son actif net. Il sera exposé aux obligations convertibles contingentes au travers des OPC sous-jacents dans la limite de 2% maximum. Il pourra être investi jusqu'à 10 % maximum de son actif en actions et/ou produits de taux des pays émergents. Il pourra être investi jusqu'à 7,5% maximum de son actif en parts et/ou actions d'OPCI. Il pourra être investi à plus de 20 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. La sélection des OPC est réalisée d'une part avec un OPC à dominante indicielle et à faible tracking error, et d'autre part par le choix d'OPC de gestions à plus forte conviction et d'ETF pays et sectoriel. La sélection des OPC sera dynamique en fonction des biais de styles et des tendances de marchés. La sélection prend en compte la liquidité des OPC, leurs comportements et leurs historiques de performances. La sélection s'appuie sur la très large gamme d'OPC disponibles au sein des sociétés de gestion appartenant à Natixis Investment Managers.

Le Produit peut recourir aux instruments dérivés dans la limite d'engagement de 10 % de l'actif net dans un but de protection ou d'exposition du portefeuille en vue de la réalisation de l'objectif de gestion.

Le Produit capitalise ses revenus.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

Investisseurs de détail visés Ce produit est ouvert aux salariés et autres bénéficiaires définis dans le cadre du ou des dispositifs d'épargne de leur entreprise; il s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des obligations, actions et actifs de diversification; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 5 ans (horizon à long terme); peuvent supporter des pertes temporaires; tolèrent la volatilité.

Informations complémentaires

Dépositaire : CACEIS Bank

Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.

Forme juridique : FCPE Multi-Entreprises

Échange de parts : Vous avez la possibilité d'échanger les parts de votre Produit contre des parts d'un autre Produit selon les modalités prévues par votre plan d'épargne. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les règles d'arbitrage mentionnées dans le règlement de votre plan d'épargne.

Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets de votre Produit réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale et sociale française.

Conseil de surveillance : Le Conseil de surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprises, de 2 membres : 1 membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'Entreprise, élu directement par les salariés porteurs de parts ou désigné par le comité social et économique de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions de l'accord de participation et/ou des règlements des plans d'épargne salariale en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises ; et de 1 membre représentant chaque entreprise, désigné par la direction de l'Entreprise.

La Société de Gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Produit et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.

Le règlement du Produit est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou auprès de votre teneur de compte.

Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et que pourriez-vous récupérer en retour ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 5 années.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce Produit est classé 3 sur 7, soit un niveau de risque moyennement faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futures performances se situent à un niveau moyennement faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie.

Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de ce Produit qui pourra être différente de celle de votre pays, le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 années		Si vous sortez après	
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR		un an	5 années
Scénarios			
Minimum Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 590 EUR	4 630 EUR
	Rendement annuel moyen	-54,1%	-14,3%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 850 EUR	9 190 EUR
	Rendement annuel moyen	-11,5%	-1,7%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 EUR	11 950 EUR
	Rendement annuel moyen	0,7%	3,6%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 740 EUR	13 850 EUR
	Rendement annuel moyen	17,4%	6,7%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement effectué entre 2021 et 2022 pour le scénario défavorable, entre 2014 et 2019 pour le scénario intermédiaire et entre 2012 et 2017 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International ne peut pas vous rembourser ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Par ailleurs, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Quels sont les coûts de votre Produit ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Coûts Totaux	569 EUR	882 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	5,7%	1,8% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 3,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 11 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Frais d'entrée	5,0% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 500 EUR
Frais de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	0,7% Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	67 EUR
Frais de transactions	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes sans tenir compte de la durée de blocage légale de vos avoirs. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement des avoirs disponibles de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque. Elle ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou contacter votre teneur de compte.

Autres informations pertinentes

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit et ses performances passées représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien : <https://epargnants.interepargne.natixis.fr> ou sur votre espace public ou personnel mis à votre disposition par votre teneur de compte dont les coordonnées figurent sur votre relevé annuel et/ou relevé d'opérations.

Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Avenir Dynamique Compartiment du Fond Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Avenir Part I - Code AMF : 990000063719

La Société de Gestion Natixis Investment Managers International, qui appartient au Groupe BPCE, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion, www.im.natixis.com ou en appelant au 01 78 40 98 40. Les Informations clés contenues dans ce document sont à jour au 09/06/2023.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) qui a la forme juridique d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise). Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détenez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Échéance Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

L'objectif de gestion du compartiment est de surperformer l'indicateur de référence composite 37,5 % Stoxx Europe 600 + 26,25 % Standard & Poor's 500 + 11,25 % MSCI AC Asia Pacific + 25 % FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5 Y Euro, sur une durée de placement recommandée d'au moins 5 ans (celle-ci ne tient pas compte de la durée légale de blocage des avoirs). Ces indices sont exprimés en euros et incluent les dividendes nets réinvestis. Une définition précise de ces indices figure dans le règlement du Fonds.

La politique d'investissement du compartiment consiste à déterminer des allocations d'actif en trois étapes :

- une allocation stratégique définie en fonction des analyses économiques générales,
- une allocation tactique cherchant les opportunités de marché, selon l'analyse du gérant,
- un choix d'obligations et d'actions privilégiant les meilleurs rendements/risque, selon l'estimation du gérant.

Le compartiment est exposé :

- entre 50 % minimum et 90 % maximum en actions, directement ou via des parts et/ou actions d'OPCVM/FIA actions. Les zones prépondérantes sont l'Europe, les États-Unis et l'Asie.

Dans le domaine des actions, le gérant investira essentiellement sur des titres à large capitalisation boursière et représentatifs des grands indices boursiers.

- pour le solde, dans la limite de 50 % en produits des marchés de taux (obligations à taux fixes, variables, Indexés et/ou convertibles) principalement dans des pays de la zone Euro, directement ou via des parts et/ou actions d'OPCVM/FIA. La poche obligataire du compartiment sera gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10. La Société de Gestion s'appuiera pour l'évaluation du risque de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, la poche obligataire sera investie en titres émis par des États ou assimilés et en titres émis par des émetteurs privés respectant une notation minimale de BBB- (source S&P, Fitch ratings ou Moody's) ou notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion et, à titre accessoire (maximum 10 % de l'actif net), en titres de notation inférieure ou titres non notés. Le compartiment pourra être investi en obligations internationales dont des obligations des pays émergents jusqu'à 15 % maximum de son actif net.

Le compartiment sera exposé aux obligations convertibles contingentes au travers des OPC sous-jacents dans la limite de 2% maximum.

Le compartiment pourra être investi jusqu'à 15 % maximum de son actif en actions ou produits de taux des pays émergents, jusqu'à 5 % maximum de son actif en parts et/ou actions d'OPCI et à plus de 20 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.

La sélection des OPC est réalisée d'une part avec un OPC à dominante indicielle et à faible tracking error, et d'autre part par le choix d'OPC de gestions à plus forte conviction et d'ETF pays et sectoriel. La sélection des OPC sera dynamique en fonction des biais de styles (value, growth, petites et moyennes capitalisations boursières ...) et des tendances de marchés. La sélection prend en compte la liquidité des OPC, leurs comportements et leurs historiques de performances. La sélection s'appuie sur la très large gamme d'OPC disponibles au sein des sociétés de gestion appartenant à Natixis Investment Managers. Le poids des petites et moyennes capitalisations boursières n'excèdera pas 25% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut recourir aux instruments dérivés dans la limite d'engagement de 10 % de l'actif net dans un but de couverture ou d'exposition du portefeuille en vue de la réalisation de l'objectif de gestion.

Le Produit capitalise ses revenus.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

Investisseurs de détail visés Ce produit est ouvert aux salariés et autres bénéficiaires définis dans le cadre du ou des dispositifs d'épargne de leur entreprise; il s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des proportions importantes en actions et dans des titres obligataires dans une moindre proportion; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 5 ans (horizon à long terme); peuvent supporter des pertes temporaires; et tolèrent la volatilité.

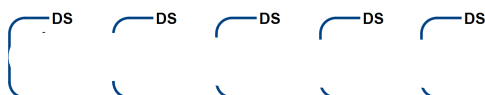
Informations complémentaires

Dépositaire : CACEIS Bank

Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.

Forme juridique : FCPE Multi-Entreprises

Échange de parts : Vous avez la possibilité d'échanger les parts de votre Produit contre des parts d'un autre Produit selon les modalités prévues par votre plan d'épargne. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les règles d'arbitrage mentionnées dans le règlement de votre plan d'épargne.



Fiscalité : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets de votre Produit réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale et sociale française.

Conseil de surveillance : Le Conseil de surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprises, de 2 membres : 1 membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'Entreprise, élu directement par les salariés porteurs de parts, ou désigné par le comité social et économique de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions de l'accord de participation et/ou des règlements des plans d'épargne salariale en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises ; et de 1 membre représentant chaque entreprise, désigné par la direction de l'Entreprise.

La Société de Gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Produit et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.

Le règlement du Produit est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou auprès de votre teneur de compte.

Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et que pourriez-vous récupérer en retour ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 5 années.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce Produit est classé 4 sur 7, soit un niveau de risque moyen. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futures performances se situent à un niveau intermédiaire, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de contrepartie.

Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de ce Produit qui pourra être différente de celle de votre pays, le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 années		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 050 EUR	3 090 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,5%	-20,9%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 280 EUR	8 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,2%	-3,7%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 170 EUR	12 540 EUR
	Rendement annuel moyen	1,7%	4,6%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 740 EUR	14 710 EUR
	Rendement annuel moyen	27,4%	8,0%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement effectué entre 2021 et 2022 pour le scénario défavorable, entre 2013 et 2018 pour le scénario intermédiaire et entre 2013 et 2018 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International ne peut pas vous rembourser ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Par ailleurs, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Quels sont les coûts de votre Produit ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Coûts Totaux	584 EUR	971 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	5,9%	2,0% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,6% avant déduction des coûts et de 4,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 11 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Frais d'entrée	5,0% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 500 EUR
Frais de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	0,9% Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	82 EUR
Frais de transactions	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes sans tenir compte de la durée de blocage légale de vos avoirs. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement des avoirs disponibles de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque. Elle ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou contacter votre teneur de compte.

Autres informations pertinentes

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit et ses performances passées représentées sous forme de graphique pour 10 années sont disponibles via le lien : <https://epargnants.interepargne.natixis.fr> ou sur votre espace public ou personnel mis à votre disposition par votre teneur de compte dont les coordonnées figurent sur votre relevé annuel et/ou relevé d'opérations.

Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Sélection Mirova Actions Internationales

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

Part I (C) EUR - Code AMF : 990000116159

Site internet de la Société de Gestion : www.im.natixis.com

Appelez le +33 1 78 40 98 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés.

Natixis Investment Managers International est agréée en France sous le n°GP 90-009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'information clés : 06/10/2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) qui a la forme juridique d'un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise). Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détenez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs. Ce Produit est un nourricier qui est donc investi au minimum à 90% dans un seul autre OPC alors qualifié de maître.

Durée Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

- Le Produit est nourricier de MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND (actions M1/D), compartiment de la SICAV MIROVA FUNDS de droit luxembourgeois, qui bénéficie du Label ISR Français.

- L'objectif de gestion, diminué des frais de gestion du nourricier, et la politique d'investissement du fonds sont identiques à ceux du maître. La performance du FCPE sera inférieure à celle du maître en raison de ses frais de gestion. Le Compartiment maître a un objectif d'investissement durable qui consiste à allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des sociétés qui répondent aux critères d'investissement durable et dont l'activité économique contribue positivement ou ne nuit pas de manière significative à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et/ou réduit le risque de ne pas atteindre un ou plusieurs ODD, tout en veillant à ce que les sociétés du portefeuille suivent des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés cotées en bourse du monde entier, en appliquant une approche d'investissement durable, la performance financière étant mesurée par rapport à l'indice MSCI World Dividends Nets Réinvestis pendant un horizon d'investissement à long terme. L'indice MSCI World Dividends Nets Réinvestis représente les marchés d'actions mondiales. Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à cinq ans.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gestionnaire ne cherche cependant pas à répliquer cet Indicateur de référence et peut donc s'en écarter largement.

- Rappel de la politique d'investissement du maître : La politique d'investissement du Compartiment est de suivre une stratégie d'investissement durable multithématique axée sur le développement durable. Le processus d'investissement repose sur une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés qui combine à la fois des aspects financiers et ESG. Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés qui bénéficient de perspectives de croissance à long terme et offrent une valorisation attrayante sur une période à moyen terme. Le Produit investit au moins 80% de son actif net dans des actions mondiales de sociétés qui conçoivent des produits ou services destinés à répondre à des problèmes clés en rapport avec huit thèmes de l'investissement durable : énergie, mobilité, construction et urbanisme, gestion des ressources naturelles, consommation, soins de santé, technologies de l'information et finance.

Le Produit suit une approche thématique ESG et « Best-in-Universe » (complétée par des politiques d'exclusion sectorielle, d'engagement et de vote) qui vise à évaluer systématiquement les impacts sociaux et environnementaux de chaque société par rapport à la réalisation des ODD de l'ONU. Cela consiste à évaluer chaque société au regard des critères : environnementaux (tel que le recyclage environnemental), sociaux (tel que la santé des employés) et de gouvernance (tel que l'éthique commerciale). Une stratégie ESG peut comprendre des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements ESG. Veuillez-vous reporter aux sections « Description de l'analyse extra-financière et prise en compte des critères ESG » et « Principaux risques » du Prospectus pour plus d'informations.

- Le Produit relève de la classification Actions Internationales.

- Rappel de la composition du portefeuille du Compartiment maître : Le Compartiment investit au moins 80% de son actif net dans des actions mondiales, jusqu'à 10% de son actif net dans des instruments de liquidité et du marché monétaire et jusqu'à 25% de son actif sur les marchés émergents.

- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

- Le Produit capitalise ses revenus.

- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours. Les demandes de rachat sont exécutées quotidiennement selon les conditions prévues par le règlement du FCPE.

Investisseurs de détail visés Ce produit est ouvert aux salariés et autres bénéficiaires définis dans le cadre du ou des dispositifs d'épargne de leur entreprise; il s'adresse aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des actions internationales; peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 5 ans (horizon à long terme); peuvent supporter des pertes temporaires; et tolèrent la volatilité.

Informations complémentaires

- Dépositaire : CACEIS Bank

- Teneur de comptes conservateur de parts : NATIXIS INTEREPARGNE, ou tout autre TCCP désigné par votre entreprise.

- Forme juridique : FCPE Multi-Entreprises



- Le règlement du Produit est disponible auprès de votre Entreprise ou auprès de Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou auprès de votre teneur de compte.
- Le rapport annuel et la valeur liquidative sont disponibles sur l'Espace Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur le site du TCCP désigné par votre entreprise ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres Informations pratiques du maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 5 années.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : néant.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Si la devise du Produit est identique à la devise dans laquelle vous avez acheté ce Produit, vous ne serez pas concerné par ce risque de change.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit combinée à celle de l'Indice de Référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 années		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 660 EUR	1 760 EUR
	Rendement annuel moyen	-83,4%	-29,3%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 760 EUR	8 570 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,4%	-3,0%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 340 EUR	14 000 EUR
	Rendement annuel moyen	3,4%	7,0%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 610 EUR	17 710 EUR
	Rendement annuel moyen	36,1%	12,1%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à l'Indice de Référence : 100% MSCI WORLD DNR) effectué entre 2021 et 2023 pour le scénario défavorable, entre 2017 et 2022 pour le scénario intermédiaire et entre 2016 et 2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank, ils sont distincts de ceux de la société de gestion. Ainsi, en cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Coûts Totaux	653 EUR	1 400 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	6,6%	2,7% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,7% avant déduction des coûts et de 7,0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 56 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,61% Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Tout ou partie des frais prélevés chaque année peuvent être pris en charge par votre entreprise.	153 EUR
Coûts de transactions	0,00% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes sans tenir compte de la durée de blocage légale de vos avoirs. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement des avoirs disponibles de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, notamment en cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque. Elle ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou contacter votre teneur de compte. La politique de gestion des réclamations est disponible sur www.im.natixis.com/fr (rubrique Informations réglementaires).

Autres informations pertinentes

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit et ses performances passées représentées sous forme de graphique pour 5 années sont disponibles via le lien : <https://epargnants.interepargne.natixis.fr> ou sur votre espace public ou personnel mis à votre disposition par votre teneur de compte dont les coordonnées figurent sur votre relevé annuel et/ou relevé d'opérations.

- **Fiscalité** : Les produits réinvestis et indisponibles ainsi que les gains nets de votre Produit réalisés dans le cadre d'un plan d'épargne sont exonérés d'impôt sur le revenu. Seuls les prélèvements sociaux sont redevables selon les dispositions de la réglementation fiscale et sociale française.
- **Conseil de surveillance** : Le Conseil de surveillance est composé, pour chaque entreprise ou groupe d'entreprises, de 2 membres : 1 membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe d'entreprises, élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité social et économique de celle-ci ou par les représentants des diverses organisations syndicales et ce, conformément aux dispositions des accords de participation et/ou des règlements des plans d'épargne en vigueur dans ladite entreprise ou ledit groupe d'entreprises ; et de 1 membre représentant chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises, désigné par la direction de chaque entreprise ou chaque groupe d'entreprises.
- La Société de Gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Produit et décide de l'apport des titres à l'exception des titres de l'Entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L. 3344-1 du Code du travail.